

LA POSTE MILITAIRE FFL AU LEVANT

Michel VARIN

CONFÉRENCE DU 10 OCTOBRE 2009

GABRA V Berne (Suisse)

La guerre « fratricide » du Levant entre les troupes « gaullistes » et « vichystes » se termine par l'armistice de Saint Jean d'Acre signé le 14 juillet 1941. Le Général de Gaulle nomme le Général Catroux « Délégué général et plénipotentiaire de la France Libre au Levant ». Dès le mois de septembre 1941 la Poste militaire est organisée pour les troupes stationnées au Levant ou en opérations dans le « Western Desert » entre l'Égypte et la Tunisie. Quatre bureaux postaux sont installés à Beyrouth, Damas, Alep et Le Caire ; deux autres desservent les troupes opérationnelles (1^{ère} et 2^eDFL); en 1943 un septième est ouvert à Rayack. Des bureaux annexes et des vaguemestres d'étapes qui desservent des localités moins importantes sont rattachés aux bureaux de Beyrouth, Damas et Alep. Trois types de timbres à date sont successivement utilisés (types 1,2 et 3).

Les timbres-poste utilisés sont très variés : chronologiquement ce sont des timbres-poste syriens ou libanais, les mêmes surchargés, des timbres-poste FFL (1^{er} juin 1942), des timbres-poste algériens (début 1944) et enfin des timbres-poste français (début 1945). À la fin de 1943 le BPM 5 utilise des timbres-poste tunisiens.

Le courrier à destination de l'étranger, devant transiter par la Poste britannique, doit être affranchi avec des timbres-poste britanniques, voire égyptiens au départ du Caire.



Lettre du 2 avril 1942 affranchie avec un timbre-poste syrien de 20 piastres oblitérée avec le timbre à date de type 1 « POSTE AUX ARMEES F.F.L. - 2 » de Damas